



Jeudi 8 mars 2012

dossier de presse

Inauguration de la restructuration du collège Mario Meunier à Montbrison

par **Bernard BONNE**, Président du Conseil général de la Loire

Gilles ARTIGUES, Vice-président du Conseil général de la Loire en charge de l'Éducation

Une restructuration complète, en plusieurs phases, initiée en 2000	2
La 1 ^{ère} phase de l'opération réalisée	2
Une seconde phase de requalification entre 2004 et 2006	2
La 3 ^{ème} phase de travaux : la restructuration du bâtiment « <i>ex-École Normale</i> »	3
Une dernière phase de travaux débutée en 2010	3
Le calendrier et le coût de l'opération	4
L'action et les objectifs du Conseil général de la Loire en matière de travaux dans les collèges	4
Assurer la sécurité des personnes et des biens	4
Poursuivre les constructions et les restructurations des établissements de la Loire	4
Améliorer les demi-pensions pour sécuriser l'alimentation des collégiens et améliorer l'accueil	5
Rendre les établissements accessibles	5
Intégrer le développement durable	5

contact presse :
Pierre CHAPPEL
☎ 04 77 48 42 38
06 21 12 25 47
pierre.chappel@cg42.fr

Une restructuration complète, en plusieurs phases, initiée en 2000

La 1^{ère} phase de l'opération réalisée

Une première opération de **3,65 M€** (mobilier compris) a permis de construire, en 2000-2001, un internat, une demi-pension, une salle d'évolution et le pôle médico-social.

En outre, le Conseil général de la Loire a participé à la réalisation de l'aire de dispersion devant le nouvel internat à hauteur de 76 000 € TTC.

Une seconde phase de requalification entre 2004 et 2006

Une étude de programmation préconisa ensuite la réaffectation des locaux d'enseignement entre les deux bâtiments « *Allard* » et « *ex-Ecole Normale* » et de « rapatrier » les locaux SEGPA sur le site du collège.

Les travaux de rénovation du bâtiment « *Allard* » ont été réalisés de mi-2004 à mi-2006.

Cette opération de **5.39 M€** (mobilier inclus) entraîna la requalification :

- du pôle SEGPA (les anciens locaux Rue d'Allard ont ensuite été restitués à la Ville de Montbrison en 2007)
- du pôle sciences
- du pôle technologie
- de salles d'enseignement général
- d'une salle informatique
- d'une partie de la vie scolaire et des locaux enseignants
- de l'administration
- de toutes les installations techniques (électricité, chauffage, informatique, ascenseurs)

La 3^{ème} phase de travaux : la restructuration du bâtiment « *ex-École Normale* »

La restructuration du bâtiment « *ex-Ecole Normale* » s'est déroulée de Pâques 2008 à septembre 2009 et a permis d'aménager :

- le Centre de Documentation et d'Information (CDI)
- des salles d'enseignement général
- une salle informatique
- une salle polyvalente d'une capacité de 112 personnes
- la seconde partie des locaux « vie scolaire et enseignants »
- les locaux pour les agents ATES (agents techniques de l'enseignement secondaire)
- un logement de fonction (initialement implanté dans les locaux à réaménager)

Toutes les installations techniques (électricité, chauffage, informatique, ascenseurs) ont été remplacées.

Pour mener à bien cette opération de **5,32 M€** (mobilier inclus), un « mini collège provisoire » de 26 classes en bâtiments préfabriqués a été aménagé.

Une dernière phase de travaux débutée en 2010

La dernière phase de travaux a débuté aux vacances de Toussaint 2010 et a permis :

- la rénovation des blocs sanitaires et l'extension du préau
- le réaménagement des terrains de sport
- la déconstruction d'un bâtiment délabré
- la création d'un abri vers la demi-pension
- la réfection des cours

Cette opération de **980 000 €** s'est achevée fin 2011.

Le calendrier et le coût de l'opération

A l'issue de 11 ans de travaux, le Conseil général de la Loire a donc consacré une enveloppe de près de **15,4 M€** à la rénovation de l'ensemble de ce collège qui accueille 1 433 élèves sur 16 693 m² de locaux.

L'action et les objectifs du Conseil général de la Loire en matière de travaux dans les collèges

Dans un contexte d'optimisation des dépenses publiques, l'action du Conseil général de la Loire relative aux travaux dans ses collèges publics, dont le budget s'élève à près de 10 millions d'euros en 2012, se décline selon cinq axes majeurs :

Assurer la sécurité des personnes et des biens

Grâce aux investissements réalisés par le Conseil général de la Loire, les principaux travaux de mise en sécurité incendie et électrique sont terminés. Les travaux futurs portent désormais sur :

- la rénovation des systèmes d'alarme incendie les plus anciens (4 établissements en 2012) ;
- les levées de réserves liées aux contrôles périodiques des installations électriques, de gaz, de désenfumage, d'alarme incendie... ;
- des interventions d'urgence non prévisibles.

Poursuivre les constructions et les restructurations des établissements de la Loire

Un certain nombre d'opérations de constructions et de réhabilitations lourdes viennent de s'achever et d'autres sont en cours de réalisation :

- des opérations achevées fin 2011 : restructuration de la demi-pension au collège Pierre et Marie Curie à La Talaudière, restructuration du collège François Truffaut à Rive-de-Gier, et fin de la restructuration du collège Mario meunier de Montbrison qui est inaugurée aujourd'hui ;
- des opérations dont les travaux sont en cours : construction du collège de Veauche ;
- des opérations en cours d'études : restructuration des collèges Jules Ferry à Roanne et Honoré d'Urfé à St Etienne.

Améliorer les demi-pensions pour sécuriser l'alimentation des collégiens et améliorer l'accueil

Les études et travaux de rénovation des demi-pensions se poursuivent à :

- * Le Coteau par la restructuration de la demi-pension (démarrage des travaux) ;
- * Unieux, St Etienne (Puits de la Loire), Bourg-Argental (études).

Rendre les établissements accessibles

Aujourd'hui, 33 des 47 collèges ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite, soit 70 % (hors collèges inclus dans les cités mixtes gérées par la Région) des établissements.

En 2012, d'autres travaux d'amélioration de l'accessibilité vont débiter au collège les Etines au Coteau (en lien avec l'opération demi-pension) et au collège Papire Masson à Saint-Germain-Laval alors que les études pour l'amélioration de l'accessibilité des collèges de Bourg-Argental et de Saint-Bonnet-le-Château vont se poursuivre.

Intégrer le développement durable

Cette intégration du développement durable va notamment se concrétiser avec la livraison du nouveau collège de Veauche, avec un projet exemplaire:

- intégrant fortement le bois (comme matériau de construction et combustible) ;
- à faible consommation énergétique (29 kWh/an/m²) ;
- avec récupération des eaux de toiture pour les usages sanitaires ;
- mettant en œuvre 360 m² de panneaux photovoltaïques représentant 1/3 de la future consommation d'électricité du bâtiment.

La politique énergétique 2012 portera, en lien avec la mise en place du PCET (Plan Climat Énergie Territorial) sur :

- la fin des travaux de réfection du chauffage au collège Jules Vallès de Saint-Etienne suite à son raccordement en 2011 sur le réseau de chaleur municipal ;
- le renforcement de l'isolation des toitures lors des réfections d'étanchéité (collège Ennemond Richard à Saint-Chamond) ;

- la réfection du chauffage aux collèges Charles Exbrayat à la Grand-Croix et Anne Frank à Saint-Just-Saint-Rambert ;
- l'objectif, inclus dans la phase programmation du collège Jules Ferry à Roanne, de minimiser les futures consommations d'énergie dans le fonctionnement (études en 2012)